

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche dématérialisé du 1er juillet 2021

Le premier juillet deux-mille vingt et un à 14 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis dans le cadre d'une procédure dématérialisée, avec le recours à l'application big blue button (BBB), en raison de la situation sanitaire et des dispositions gouvernementales.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi, en fonction des réponses reçues par e-mail par la Direction Générale des Services et des personnes connectées, une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 17 membres présents et 3 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour modifié qui est le suivant :

- Approbation du relevé de décisions de la séance du 10 juin 2021 ;
- Avis sur la démarche de réorganisation de la Recherche en Humanités ;
- Avis sur la charte du doctorat ;
- Questions diverses

Présidence du CoR M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents (connectés) : 18

Collège 1 avec voix délibérative : Mme DUBAR, Mme FOLLET, M. KOLSKI, M. POPIEUL

Collège 2 avec voix délibérative : M. BECHET, Mme CHEHAMI, M. DEQUIDT, Mme FRIANT-KESSLER,, M. HEBBAR, M. JUNOT, M. LETENEUR, Mme RAHMOUN, Mme THILLIEZ

Collège 3 avec voix délibérative : Mme DRAUX, M. LIPPERT, M. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative : M. DELHAYE

Collège 5 avec voix délibérative : Mme GIARD (rep. M. LELEU)

Membres de droit sans voix délibérative

Invités sans voix délibérative : M. MICHEL-DANSAC (Direction de la Recherche et de la Valorisation)
Mme DEFOND (Service Commun de Documentation)

Ont donné pouvoir :

3

M. JENOT à Mme FOLLET
Mme RIVENQ à M. KOLSKI
M. DELILLE à M. LIPPERT

Excusés :

M. ARTIBA,
M. ASSAAD, Mme MAMOUDY, Mme RIVENQ, Mme SANTINELLI-FOLTZ
Mme BOURABAA, Mme REY
M. DELILLE
Mme CHAUVEAU, Mme DEUDON, M. LAKEHAL
M. CAPRON (rep. Me COLSON), M. J. MULLER, M. WAUTIER, M. GUEGEN, Mme LEONE, Mme GONDY
M. DULION, Mme BOURGERY
Mme BILLOIR (Conseil Régional Hauts-de-France), Mme TRUFFERT (Service Commun de Documentation), M. VAGANAY, M. DE LA BOURDONNAYE

Approbation du relevé de décisions de la séance du 10 juin 2021

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 10 juin 2021.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

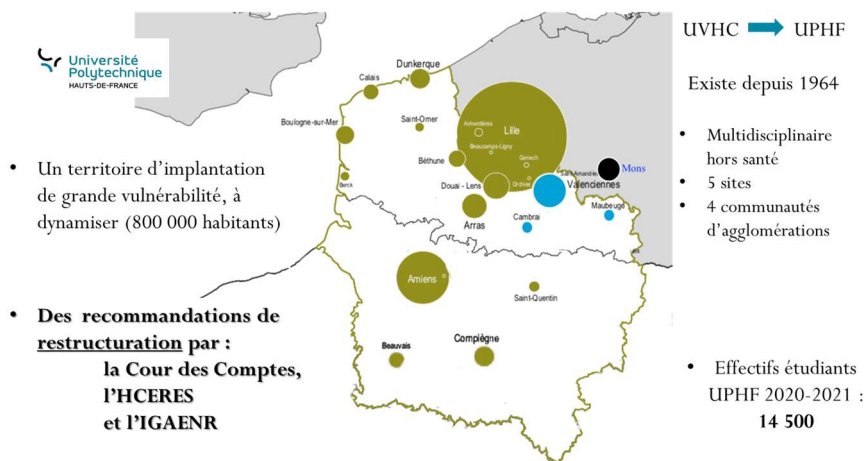
Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 10 juin 2021 à l'unanimité des voix des présents et représentés et un ne participe pas au vote.

Avis sur la démarche de réorganisation de la Recherche en Humanités

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche rappelle le contexte et la démarche de réorganisation de la Recherche à l'UPHF.

Des recommandations fortes de restructuration de l'établissement de la part de la Cour des Comptes, de l'HCERES et de l'I.G.A.E.N.R..

Un environnement académique en profonde restructuration en Hauts-de-France, mais également au niveau national.



Un modèle de rupture avec un EPE avec 3 Etablissements-composantes (1 EPSCP : INSA, 2 EP Coopération culturelle : ESC, AD) 2 composantes internes de formation (IUT,) et 8 composantes de recherche

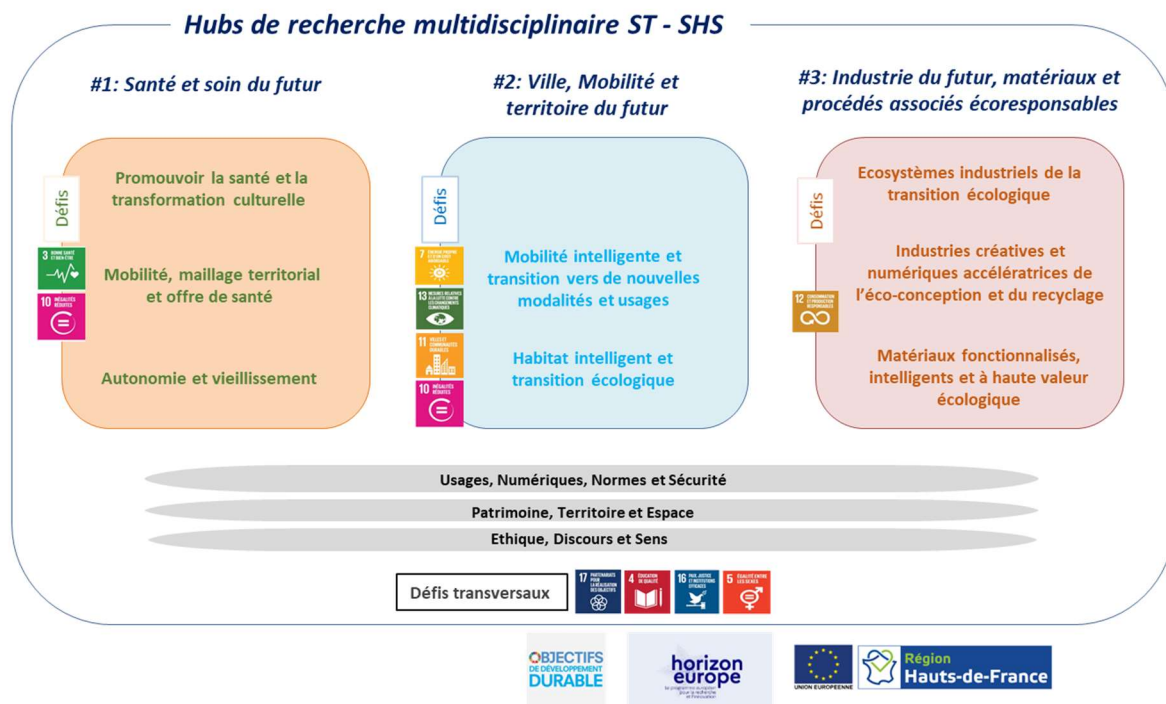


Nouvelle stratégie de recherche à bâtir pour :

- Donner toute sa dimension au projet « polytechnique » ;
- Se (re)positionner par rapport aux stratégies et grands enjeux Internationaux, Nationaux et Régionaux ;
- Fédérer les forces sur les grands enjeux et leur déclinaison en thèmes
- Réduire les hétérogénéités de taille entre laboratoires pour plus de visibilité et d'impact.

Une structuration :

Structuration en 3 Hubs « grands défis sociétaux » en phase avec les ODD, HE et la S3 HdF



Une réunion avec les Directions des laboratoires du pôle Humanités s'est tenue le 14 juin 2021 afin de présenter l'objectif que les chercheurs du CRISS, DeVisu et DeScripto se rejoignent dans une nouvelle Unité de Recherche, s'inscrivant dans les trois hubs « grands défis sociétaux » pour une meilleure visibilité et capacité d'impacts, avec en cible moyen/long terme une demande d'association au CNRS.

Une décision est prise pour une mise en œuvre au 01/09/2021 d'un unique laboratoire en « Sociétés et Humanités », rassemblant 3 départements que sont les actuels CRISS, DeVisu et DeScripto. Il ne s'agit pas d'empêcher les travaux de recherche disciplinaires, mais d'encourager le développement de travaux multidisciplinaires et interdisciplinaires sous la forme d'axes transversaux susceptibles de s'inscrire en réponses à de « grands défis sociétaux ». Les interactions avec les laboratoires du Pôle ST sont également encouragées, de même qu'avec nos partenaires stratégiques (ICL, UMONS, ...).

A court terme : avoir identifié des pistes prometteuses d'ici fin 2021 afin d'aboutir à une structuration finale du nouveau laboratoire au printemps 2022.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de nomination.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Quelle labellisation recherche-t-on ? Depuis la vague D de l'HCERES, le label EA (Equipe d'Accueil) du ministère n'existe plus. Le label envisagé est celui d'une équipe mixte de recherche avec le CNRS.
- Doit-on mettre de côté les travaux de structuration réalisés depuis la création du CRISS ? Pas du tout, toutes ces réflexions doivent se poursuivre, s'élargir et accompagner le travail de structuration qui sera engagé dès la rentrée universitaire sous l'égide du préfigurateur de ce nouveau laboratoire.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur la démarche de rapprochement des laboratoires du domaine Sociétés et Humanités de l'UPHF.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur la démarche de rapprochement des laboratoires du domaine Sociétés et Humanités à la majorité (19) des voix des présents et représentés et 1 abstention.

Avis sur La charte du doctorat

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de l'Ecole Doctorale PHF à présenter la charte du doctorat.

La charte du doctorat reprend les éléments relatifs à la préparation du doctorat, à la formation, à l'encadrement et au suivi de la thèse, à sa durée, aux procédures de médiation, de propriété intellectuelle, de publication et de valorisation de la thèse.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la charte du doctorat.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Le CSI est-il le lieu de traitement des situations de conflit ? Non, le CSI est le lieu de suivi du déroulement de la thèse. Il existe une procédure de médiation pour examiner et traiter les situations de harcèlement ou toute autre forme de conflit entre le-la doctorant-e et sa direction de thèse.
- Les doctorant-e-s inscrit-e-s dans les écoles doctorales régionales basculent-ils-elles au sein de l'ED PHF ou restent-ils-elles inscrit-e-s dans leur école doctorale ? Ils-elles basculent automatiquement à compter du 1er septembre à l'ED PHF.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur la proposition de la charte du doctorat de l'ED PHF.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur la charte du doctorat à l'unanimité des voix des présents et représentés.

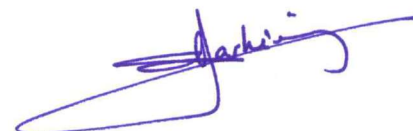
Questions diverses

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures et 31 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le dix juin deux-mille vingt-et-un, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, président de séance.

Valenciennes, le 5 juillet 2021

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,



M. Eric MARKIEWICZ